

Les délégués adoptent un paquet de mesures pour faire face au franc fort

Lugano, le 31 janvier 2015

Communiqué de presse

Les délégués adoptent un paquet de mesures pour faire face au franc fort

Non à l'initiative sur la taxe énergétique, Non à l'initiative du PDC

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux a tenu son Assemblée des délégués aujourd'hui à Lugano. Suite à l'abandon du taux plancher, le PLR a décidé de soumettre des propositions pour contrer le franc fort à ses délégués. Le PLR s'engage à relever le défi et a débattu sur des propositions concrètes. Les membres ont également pris position sur les objets soumis au vote le 8 mars prochain. C'est un Non clair pour les initiatives des Vert'libéraux et du PDC. Toutes les deux mènent à des pertes fiscales colossales et ratent leur objectif.

L'abandon du taux plancher met à rude épreuve l'économie suisse, et ainsi les emplois dans notre pays. C'est la raison pour laquelle, le PLR exige que la place économique suisse soit renforcée par les meilleures conditions-cadres économiques possibles. Pour ce faire, tous les partis de droite doivent se serrer les coudes pour agir immédiatement. Le PLR est prêt à relever le défi. Il a présenté le papier de position intitulé « Des recettes libérales pour la Suisse. Nos solutions face au franc fort » qui vise à contrer les effets du franc fort. Le papier de position a été accepté à l'unanimité.

Lien vers le papier : [« Des recettes libérales pour la Suisse. Nos solutions face au franc fort »](#)

Oui à des mesures écologiques réalistes, Non à la taxe énergétique

Les Vert'libéraux veulent remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie. Si l'initiative part d'une bonne intention, les moyens choisis sont clairement inadaptés. Jacques Bourgeois, conseiller national, a résumé le projet : « Une grande insécurité, une remise en question du fonctionnement de nos institutions et de la compétitivité de nos entreprises avec à la clé des pertes d'emplois, la détérioration de notre pouvoir d'achat, voilà le menu que nous propose les Vert'libéraux par le biais de leur initiative populaire ».

Les délégués ont rejeté le texte à 2 *Oui*, 207 *Non*, 0 *abstention*. Le PLR est convaincu que des mesures incitatives sont la réponse à une utilisation plus efficace de ce bien si précieux qu'est l'énergie.

Pas de faux cadeau fiscal

Les délégués adoptent un paquet de mesures pour faire face au franc fort

L'initiative du PDC sur la famille semble également attirante à première vue. Elle propose d'alléger les charges des familles en exonérant les allocations familiales et de formation. Malheureusement, d'un côté seules les familles ayant un important revenu bénéficieront de ce cadeau puisque la majorité des familles modestes ne paient pas d'impôts au niveau fédéral. De l'autre côté, les pertes fiscales liées à ce cadeau devront être équilibrées par une augmentation des impôts.

L'Assemblée a donné un verdict clair : *4 Oui, 211 Non, 1 abstention*. Le PLR défend des mesures ciblées qui aident véritablement les familles. Concrètement, la simplification administrative des crèches, l'augmentation du plafond des déductions pour les frais de garde ou encore une imposition individuelle, telles sont les recettes qu'il faut appliquer.

Finalement, le PLR part en campagne avec trois valeurs : la Liberté, la Cohésion et l'Innovation. Aujourd'hui, la lumière a été mise sur la Liberté. Le conseiller fédéral, Didier Burkhalter, a expliqué « la liberté n'est jamais définitivement acquise. Elle est souvent menacée par des forces qui en ont peur ; qui craignent la liberté et l'énergie qu'elle libère dans l'être humain. Voilà pourquoi nous devons continuer de nous engager pour la préserver. »

Consignes de vote pour le 8 mars: 2x Non. Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

› Philipp Müller, président du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79

› Isabelle Moret, vice-présidente du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 332 08 23

› Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 21 92 33

› Samuel Lanz, secrétaire général, 079 766 38 86

› Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48